

mutuelle SANTÉ de l'Yonne

Le mot de la Présidente de l'Association Santé Tonnerrois en Bourgogne

Madame, Monsieur,

Nous avons souhaité que chacun puisse accéder à une complémentaire santé (communément appelée « mutuelle santé ») économique et performante, avec :

- Un tarif pour les actifs, les étudiants, les retraités, sans augmentation des cotisations en fonction de l'âge,
- Un large choix de formules de garantie,
- Une gestion de contrat du même niveau de qualité que celui dont bénéficient les salariés de grandes entreprises,
- Une mutuelle santé sans délai de carence pour les remboursements, sans limite d'âge, sans sélection médicale.

Nous souhaitons que chaque habitant du territoire de la Communauté de communes "Le Tonnerrois en Bourgogne", y compris les personnes possédant une résidence secondaire, puissent bénéficier des mêmes possibilités d'accès à une mutuelle de santé.

Nous souhaitons attirer des professionnels de santé sur notre territoire avec des patients bien protégés. Nous souhaitons accompagner la mise en place du plateau santé au cours du 1^{er} trimestre 2018, au bâtiment Sémaphore à Tonnerre. Nous avons créé l'Association Santé "Le Tonnerrois en Bourgogne", pour porter les valeurs de la mutualisation, de la protection de la santé et de la solidarité entre les générations.

Pour ce faire, nous nous lions avec l'Association Santé « Cœur de Puisaye », créée fin 2016 qui compte à ce jour 350 adhérents.

Très cordialement,

La présidente
Pierrette Gibier



PRÉSENTATION - INFORMATIONS

Réunion publiques et permanences 2017
MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

mutuelle
SANTÉ
de l'Yonne

- **Réunions publiques** : participez à la présentation de la mutuelle Santé le Tonnerrois en Bourgogne : pour obtenir des informations complémentaires et personnalisées, et adhérer à la mutuelle (pensez à amener votre attestation de sécurité sociale et un RIB)
- **Permanences** : pour obtenir des informations complémentaires et personnalisées, et adhérer à la mutuelle (pensez à amener votre attestation de sécurité sociale et un RIB)

Jeudi 19 Octobre 18 heures 30	TONNERRE	Réunion publique à la Salle Po Rue F Mitterrand
Vendredi 20 Octobre 18 heures 30	FLOGNY LA CHAPELLE	Réunion publique à la Salle Po place E Beugnon
Lundi 26 Octobre 18 heures 30	ANCY LE FRANC	Réunion publique à la Mairie- Salle du Conseil
Jeudi 25 Octobre 18 heures 30	CRUZY LE CHATEL	Réunion Publique à la salle des fêtes grande rue
Lundi 6 Novembre De 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30	TONNERRE	Permanence à la Maison de Service au Public (Sémaphore)
Lundi 30 octobre De 14h00 à 19h00	AISY SUR ARMANÇON	Permanence à la mairie
Mardi 31 Octobre De 13h30 à 16h30	JULLY	Permanence à la mairie
Jeudi 2 Novembre De 14h00 à 17h30	ANCY LE FRANC	Permanence à la mairie
Vendredi 3 Novembre De 9h00 à 12h00	FLOGNY LA CHAPELLE	Permanence à la mairie